



COMMUNIQUE DE PRESSE

4 avril 2018

Sauver les animaux : un autocollant utile aux pompiers en cas d'intervention

A l'initiative des Secrétaires d'État bruxelloises Bianca DEBAETS et Cécile JODOGNE, les propriétaires d'animaux domestiques de la région bruxelloise peuvent dès aujourd'hui apposer un autocollant marqué d'un "Sauvez aussi nos animaux" sur leur porte ou sur leur fenêtre pour signaler aux pompiers la présence de leurs animaux domestiques en cas d'intervention. Ces autocollants gratuits sont disponibles au siège de Bruxelles Environnement (centre d'info, 1er étage), dans des magasins spécialisés pour animaux de la Région bruxelloise et ils seront aussi prochainement mis à disposition de toutes les communes bruxelloises.

Qu'il s'agisse d'un chien, d'un chat, d'un oiseau, d'un rongeur ou encore de reptiles, il suffit au propriétaire de cocher la case correspondante sur le sticker.

À l'heure actuelle, on recense quelque 160.000 chats et 80.000 chiens en Région bruxelloise. Sans compter les autres types d'animaux domestiques tels que les rongeurs ou les NACS (nouveaux animaux de compagnie comme les reptiles).

« *Sauver des vies, les pompiers bruxellois le font avec professionnalisme, expérience et efficacité. Cependant, il arrive qu'ils soient confrontés à des situations dangereuses particulières en la présence d'animaux. C'est pourquoi nous avons lancé en 2015 un nouveau dispositif de sauvetage de ceux-ci. La nouvelle initiative d'autocollant complète le dispositif. Celle-ci va permettre aux pompiers d'être plus attentifs à la présence d'un animal et de s'adapter davantage à la situation d'urgence* », explique la Secrétaire d'État à la Lutte contre l'Incendie et l'Aide Médicale Urgente **Cécile JODOGNE**.

Depuis 2015, 120 sapeurs-pompiers ont été formés spécifiquement à la capture, à la manipulation et au transport de plusieurs types d'animaux dangereux.

« *Les animaux sont de vrais compagnons de vie pour des dizaines de milliers de Bruxellois, en particulier les personnes isolées. Pour ces dernières, et les nombreux autres propriétaires d'animaux, il est très utile et important d'apposer cet autocollant car, en cas de sinistre, cela augmente fortement les chances de survie. Je me réjouis de cette heureuse initiative, que j'ai pu lancer avec ma collègue Cécile Jodogne, en comptant sur la collaboration du département bien-être animal de Bruxelles Environnement et bien sûr aussi des pompiers bruxellois. Nous démontrons ainsi à nouveau que Bruxelles est véritablement une Région respectueuse des animaux* », précise la Secrétaire d'État au Bien-être animal **Bianca DEBAETS**.

Une collaboration est nouée entre la Région et les 19 communes bruxelloises afin que les propriétaires d'animaux puissent bientôt avoir accès facilement à ces autocollants.

Pour plus d'information :

Pierre Migisha – Porte-parole de la Secrétaire d'Etat Bianca DEBAETS : +32(0)475/72.04.12

Jérôme De Mot – Porte-parole de la Secrétaire d'Etat Cécile JODOGNE : +32(0)475/76.47.93